

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 Mars 2021

COMMUNE
DE
PLAN-de-CUQUES
(Bouches du Rhône)

Conseillers en exercice : 33
Présents : 33
Votants : 33

Date convocation :
25 Mars 2021
Date affichage ordre du jour :
25 Mars 2021

21/036/DELIB.017

Objet :
ZAC CENTRE VILLE
Compte Administratif
2020

L'an deux mille vingt et un le **31 Mars 2021 à 18h00**, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué le **25 Mars 2021**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, **eu égard à la crise sanitaire du COVID-19 à la maison de la jeunesse, Rue Georges Clémenceau à Plan-de-Cuques**, sous la présidence de **M. Laurent SIMON Maire**.

Étaient présents : Mmes MM : SIMON, CAVIN, BONANNO, PIRAS-LACROIX, NICHANIAN, TENAGLIA, DURAND, GERBAL, GARGUILO, GERMAIN, BECCARI, MILANI, CIARAMELLA, GIRAUD, MALLEGOL, LE MARTELLOT, ATTALI, PERRIN, JASSEM, CESSOU, KLEIN, FOLIOT, FARINA, CHATEL, VOGT, ARMAND, CIGNA, GIUDICELLI, SIMOND, DONATI, NOEL, BARRET, JAYNE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : -

Mme Mathilde CAVIN a été désigné(e) secrétaire de séance

En application de l'article L2121-14 du C.G.C.T., Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le rapport suivant :

- le Compte Administratif de la ZAC CENTRE VILLE pour l'exercice 2020 a été arrêté au 31 décembre 2020;
- le Compte Administratif 2020 se présente en concordance avec le Compte de Gestion 2020 du Trésorier Principal, comptable de la Commune.

<i>Nature</i>	<i>Section d'investissement</i>
Dépenses	0,00
Mandats émis	0,00
Recettes	118 937,56
Titres émis	0,00
Résultat antérieur	118 937,56
Résultat de l'exercice	118 937,56
Restes à réaliser dépenses	0,00
Restes à encaisser recettes	0,00
<i>Nature</i>	<i>Section de fonctionnement</i>
Dépenses	0,00
Mandats émis	0,00
Recettes	34 822,06
Titres émis	0,00
Résultat antérieur	34 822,06
Résultat de l'exercice	34 822,06

Monsieur le Maire quitte la salle après avoir désigné le Président de séance qui propose au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif 2020 du budget de la ZAC CENTRE VILLE

Sur proposition du Président de séance M.CHATEL, le Conseil Municipal décide :

- d'adopter le compte administratif 2020 du budget de la ZAC CENTRE VILLE au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Ayant entendu l'exposé du Président de séance, à la majorité, Pour : 25 Majorité Municipale Abstentions : 8 ARMAND – GIUDICELLI – CIGNA – DONATI – NOEL – BARRET – JAYNE – SIMOND, le Conseil Municipal l'adopte et le convertit en délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture
Le **02 AVR. 2021**
et publication ou notification
Du..... **07 AVR. 2021**.....

Fait et délibéré en mairie le jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme en mairie le **31 Mars 2021**
Le Maire,


Laurent SIMON